

Synthèse des résultats de la consultation “Musées et développement durable”

Résumé

91 personnes ont répondu à la consultation lancée par ICOM France entre juillet et août 2021, soit 2 % des membres ICOM France. Ils étaient 57 au 16 août.

Sur ces 91 personnes, 64 ont indiqué être intéressées à contribuer aux travaux d'ICOM France sur la question du développement durable.

La majorité des répondants indique que la crise sanitaire n'a pas déclenché de sensibilité écologique, qui était déjà présente auparavant, mais elle l'a renforcée.

Les actions aussi bien que les directives, les outils, les personnes ciblées sont extrêmement divers et touchent tous les domaines du musée, de la conservation des œuvres, aux scénographies d'exposition en passant par le recyclage des matériaux ou l'installation de poubelles de tri.

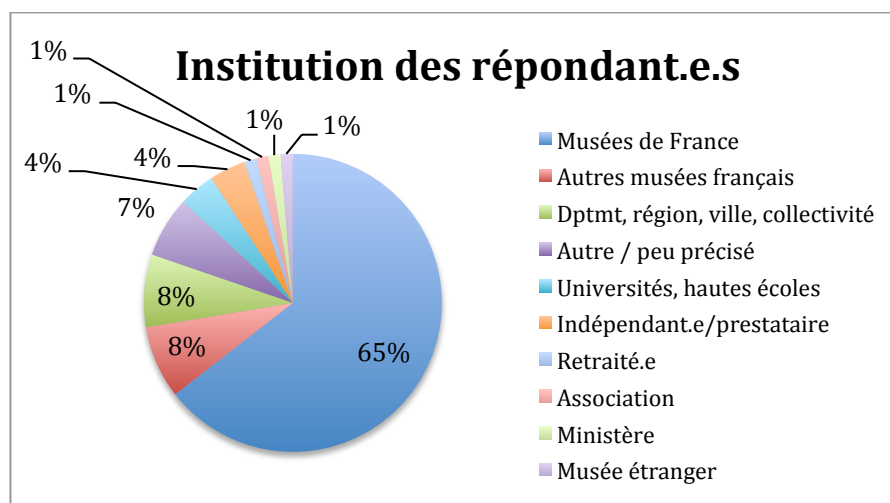
La majorité des actions sont portées par la direction des établissements (49%), puis les services de maintenance, d'hygiène et de sécurité.

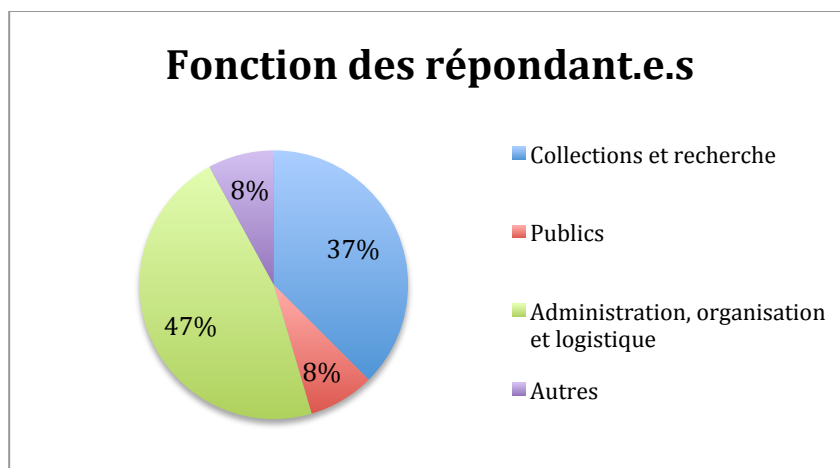
Les réponses expriment la volonté d'avoir davantage d'outils concrets pour aider à la mise en place d'actions de développement durable (guides, *vademecum*, modèles de chartes, etc.).

Les répondants pensent clairement qu'ICOM France a un rôle à jouer en : inscrivant le développement durable dans le code de déontologie, en développant une charte type et en organisant des débats.

Les répondants

Sur 90 personnes ayant répondu à la consultation, la plus grande majorité est affiliée à un musée *Musée de France*. Cependant, la diversité des lieux patrimoniaux et muséaux est assez bien représentée dans les réponses : on trouve ainsi des centres de sciences et de techniques, des mémoriaux, des musées municipaux, des collectivités territoriales, des prestataires ou indépendants.





Qu'évoque le développement durable en général ?

- Des actions concrètes : économie d'énergie, de papier, d'eau, isolation, réduction des déchets généraux, liés aux expositions, protection des objets et collections, optimisation des coûts, recyclage, rallongement de la durée des expos temporaires, réduction des prêts à l'étranger, réemploi des emballages, transport, économie circulaire, sensibilisation des publics, prise en compte du *care* et de l'éducation/médiation de qualité, bien-être au travail, dialogue social, jardin sans pesticide, bio, suppression des sacs plastiques, primes vélo pour le personnel, mutualisation des ressources, diminution de l'empreinte carbone, modification des rédactions de marchés publics, amélioration de l'accessibilité et de la démocratie culturelle, limitation des événements...
- Des principes globaux : réduire, ralentir, décroître...
- Des attitudes : engagement quotidiens de tous (professionnels et publics), responsabilité, à l'échelle individuelle ET collective (dimension politique)
- Une réflexion de fond :
 - parfois déjà engagée depuis longtemps, parfois récente ;
 - théorique, sur les concepts et sur ce que le dd englobe exactement ;
- un sentiment d'urgence et de nécessité, dimension incontournable, l'impression d'être en retard ou que le chantier est énorme

Le terme de développement durable interroge : la majorité des répondants évoquent des actions écologiques concrètes, mais une grande partie parle aussi de principes généraux – *ralentir, réduire, repenser* – ne touchant pas uniquement l'écologie et n'ayant pas pour unique but de limiter le changement climatique : le développement durable s'envisage comme la remise en question d'un système global et touche aussi les dimensions :

- **économiques** : économiser, limiter les budgets, etc. ;
- **sociales** : aller vers plus de démocratie culturelle, d'inclusion, de diversité, d'accessibilité des musées aussi bien au niveau des publics que des professionnels engagés (bien-être au musée, conditions de travail, *care*, etc.) ;
- **culturelles** : repenser nos rapports à la culture, à l'innovation, au numérique, à la nature, etc. Voir même, pour les plus extrêmes, questionner la pertinence même du musée dans sa forme actuelle (qui accueille des publics, dans un lieu, etc.).

Ces différents axes sont par exemple inscrits dans le PSC du Musée des Confluences en tant que catégories d'action pour le développement durable.

Dans tous les cas, les répondants insistent sur la **globalité de la réflexion** qui doit être portée à tous les niveaux : collectifs, individuels, politiques, économiques, théoriques, pratiques, etc.

De manière générale, le développement durable est perçu comme une **urgence**, un élément incontournable pour la très grande majorité des répondants.

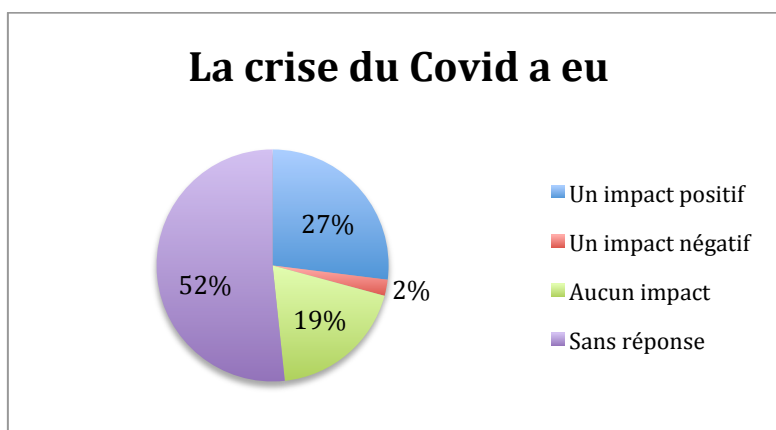
Le fait que **la réflexion est amorcée depuis longtemps** dans les musées se retrouve de manière transversale dans toutes les réponses : les musées mettent en place des actions, les universitaires ont publié, des événements et réseaux existent depuis parfois longtemps, etc... Certaines personnes expriment une forme de lassitude à revenir sur le sujet régulièrement sans avoir l'impression que les actions sont suffisamment coordonnées et importantes.

Une partie des répondants insiste aussi sur le fait que le développement durable, que ce soit simplement d'un point de vue écologique ou de manière plus globale, « fait partie de l'ADN du musée » : la mission des musée est en effet de s'inscrire dans un temps long et au service des générations futures (service public), voire relève d'une obligation morale.

La crise COVID :

Impact de la crise

De nombreuses personnes mentionnent le peu de changement ou d'impact que la crise Covid a eu sur leur sensibilité ou leurs actions, soulignant que la sensibilité était présente avant la crise et que cette dernière n'avait rien changé fondamentalement : soit que les actions n'ont pas pu être mises en place par manque de temps, de moyens, d'autres urgences ; soit que les actions et réflexions étaient déjà amorcées, soit que la crise, si elle a apporté des améliorations a aussi apporté son lot de mauvaises pratiques (notamment dans l'usage du numérique, souvent cité comme le « faux-ami du développement durable »), entretenant ainsi une sorte de statut quo.



D'avantage que le COVID, le rapport du GIEC est aussi mentionné par les répondants comme un déclencheur de leur prise de conscience.

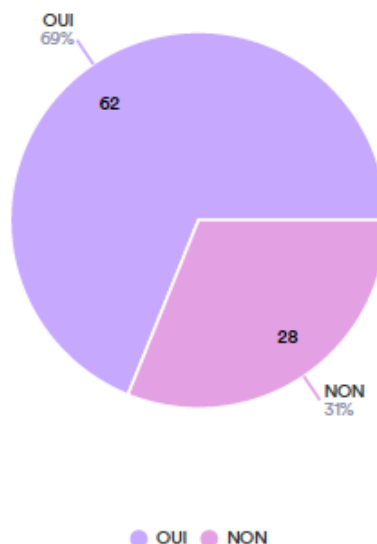
Le travail à distance

Le développement du télétravail n'apparaît pas comme une solution tranchée de développement durable : 67 % des réponses montrent un avis nuancé et partagé. Si le travail à distance permet d'économiser du déplacement et donc l'usage de transports, notamment de voitures, le télétravail favorise aussi l'usage du numérique ce qui apparaît pour la majorité des répondants comme un problème. En outre deux réponses soulignent aussi les problèmes sociaux (manque de cohésion d'équipe, isolement) que le télétravail augmente.

Le déploiement du développement durable dans les institutions :

A votre avis, votre direction est-elle impliquée dans l'enjeu du développement durable ?

90 Responses



Les réponses concernant les directives et les actions se mélangent beaucoup. De manière générale, on peut dire que les actions sont :

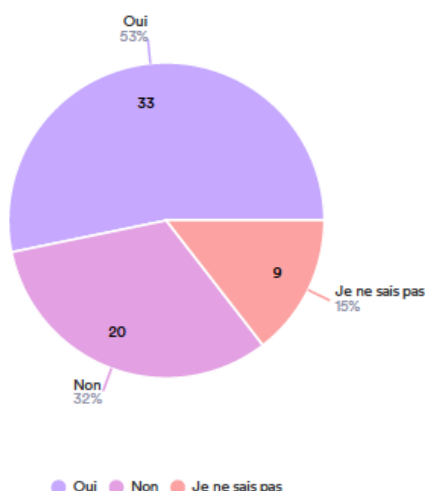
- Des actions **de vie quotidienne** dans le musée: installer le tri des déchets, interdire les sacs plastiques, etc.
- Des actions dans **l'organisation du travail, transversales à tous les services** : privilégier les circuits courts, interroger les projets internationaux, limiter le déplacement des personnels, etc.
- Pour **les expositions** : favoriser le réemploi des matériaux, privilégier les prêts locaux, l'origine des bois utilisés pour les caisses de stockage, démontage « propre » des expositions (don ou réemploi des scénographies)
- Des **développement de moyens** et de ressources économiques et humaines : engagement de référents, création de groupes de travail, création de lignes budgétaires pour le réemploi de matériel d'exposition, etc. qui visent ou amènent à développer plan stratégiques, nouveaux PSC, accompagnement de projets, création de chartes...
- L'organisation de **nouvelles activités** du musée : expositions dédiées, événements sur le dd ou le climat, à destination des publics mais aussi des personnels (formation continue, sensibilisation, journée de réflexions, colloques, université d'été (LaM), etc.)
- L'inscription des institutions ou des personnels **dans des réseaux** (ou la création de nouveaux réseaux comme le Réseau Colibris des agents sensibilisés au dd (Département du Nord), la coalition pour la biodiversité de la Commission européenne relayée par ICOM international.

La seule directive citée est celle sur le « verdissement » des cahiers des charges des commandes des marchés publics.

Parmi les actions, la nomination d'une personne référente est citée par 33 répondants :

Un référent développement durable est-il nommé ou envisagé (envisageable) dans votre structure ?

62 Responses- 28 Empty



L'enquête montre que ces référents sont issus des personnels administratifs déjà en place (assistant de direction, secrétaire, responsables administratifs) et que les directives et actions émanent principalement des services de direction générale (49 %) puis des services de maintenance, d'hygiène et de sécurité (16 %).

Exemples d'institutions et de leurs actions citées dans l'enquête :

Le Palais de Tokyo :

- Mise en place d'une direction de la RSE et d'un comité RSE ;
- Mise en place d'un *care center* ;
- Objectif de neutralité carbone ;
- Labellisation AFNOR égalité ;
- Objectif de sobriété numérique.

Paris Musées :

- Réemploi des matériaux scénographiques entre les 14 musées ;
- Cimaies réutilisables.

Museum national d'histoire naturelle

- Maîtriser nos consommations d'énergie ;
- Acheter de façon plus responsable ;
- Gérer nos déchets de façon plus écoresponsable ;
- Inciter nos agents à l'usage de transports moins polluants ;
- Renforcer l'écoresponsabilité de la recherche ;
- S'inscrire dans une exigence éthique et déontologique

MUCEM :

- Inscription de l'enjeu écologique dans le PSC ;
- Changement des procédures d'achat ;
- Récupération maximum des scénographies avec politique de réemploi ou de don ;
- Partage/discussion des engagements éco-responsables avec les commissaires des expositions, les scénographes, les aménageurs, les assureurs, les transporteurs

Universcience :

- Inscription du DD dans les projets quinquennaux d'établissement.

Le Palais des Beaux-Arts de Lille

- Révision de ses pratiques (inclusion et lutte contre le réchauffement climatique) depuis l'adoption de son PSC (2017) en réduisant le rythme de ses "grandes expositions", en priorisant le travail réalisé sur ses collections permanentes, en travaillant de manière plus collaborative avec ses publics, en développant des actions inclusives pour les grands publics et quelques publics empêchés ciblés, et en développant une offre numérique, en ligne et sur site importante.
- Création d'un réseau des ambassadeurs du DD en interne permettant un maillage de toute l'institution sur la question ;
- Création d'une revue de projet mensuelle DD en codir ;
- Création de focus groupe régulier auprès des agents de sécurité et de surveillance sur les commissariats d'exposition ;
- Les actions s'inscrivent aussi dans la stratégie « d'écoresponsabilité » de la Ville de Lille pour 2024.

Musée de la Grande Guerre :

- Mise en place d'un système de tri efficace, des nouveaux contenants (emballages, papiers, cannettes et bouchons), d'un compost pour les déchets alimentaires des bureaux ;
- Mise en place de partenariats avec des autres services de la collectivité et associatifs ;
- Mise en place d'actions culturelles en terme de développement durable notamment avec la programmation de la "Semaine Verte" dont le but est la sensibilisation du public aux questions environnementales ;
- La valorisation des espaces verts : Noue, jardin, installation des ruches pour une pollinisation naturelle des espaces verts ;
- L'intégration de la question du développement durable dans l'action culturelle du musée mais aussi dans sa politique des publics ;
- La réalisation d'expositions temporaires privilégiant la mise en valeur des collections de façon à éviter des emprunts avec des scénographies douces et dans la mesure du possible réutilisables.

Musée des Confluences :

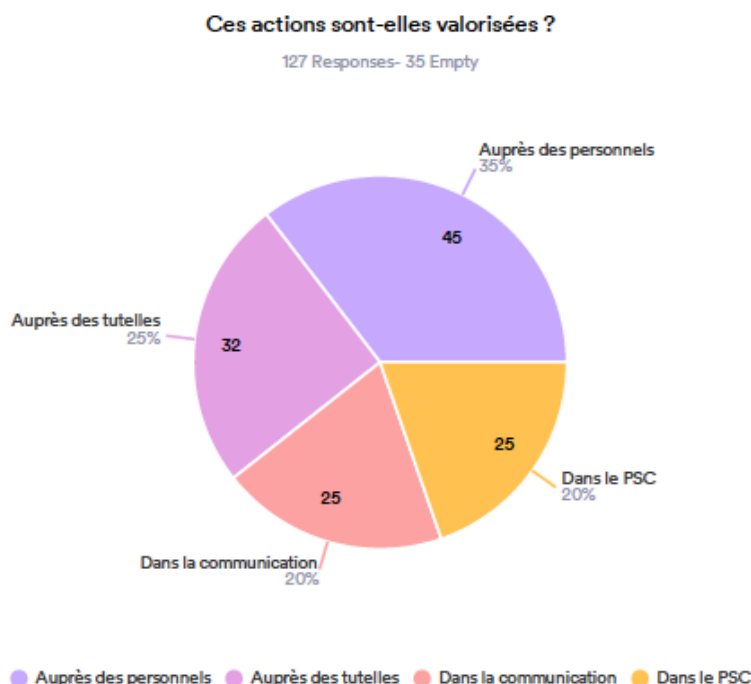
- Démontage d'exposition avec réemploi des matériaux et scénographie ;
- Contrat d'électricité à haute valeur environnementale ;
- Absence d'inégalité des salaires hommes/femmes ;
- Programmation d'exposition traitant des thèmes concernés ;
- Tarification adaptée et accessible à tous et intégration des clauses sociales spécifiques dans les marchés publics ;
- Optimisation des dépenses.

Musée Dauphinois :

- Etablissement d'un critère "éco-responsable" pour les expositions qui compte pour 10 % dans le choix du ou de la scénographe. C'est une pratique systématique du réemploi du mobilier et des cloisons des espaces d'une exposition à une autre, l'utilisation de matériaux naturels (bois certifiés notamment) jusqu'au recyclage des éléments non-récupérables au moment des démontages.

Les actions sont extrêmement diversifiées et touchent des domaines très différents ce qui est cohérent avec le fait qu'une majorité des répondants souligne le caractère global et multidimensionnel du DD. Dans cette même idée, les actions et directives émanent de services divers, bien que la direction générale apparaisse comme le service impulsant le

plus de directives ; les actions s'adressent aussi bien aux personnels (35%), qu'aux publics à travers la communication (25%) ou aux tutelles (25%) et institutions mêmes via le PSC (20%).



Trois moyens apparaissent comme les plus efficaces pour la majorité des répondants afin d'encourager la mise en place d'actions : la formation dédiée (19 %), des exemples de pratiques à adopter (37 %) et la mobilisation de personnels (32 %).

Rôle d'ICOM France

La quasi totalité (un seul non...) des répondants affirment qu'ICOM France a un rôle à jouer, via trois moyens qui rencontrent la plus grande adhésion :

- inclure des recommandations dans le code de déontologie (32%) ;
- Suggérer une charte type à adopter (32%) ;
- Organiser des débats et des publications (29%).

La voie participative (élaboration d'une charte sur un mode collaboratif, négociations) ou l'accompagnement, de même que la création d'un label dédié ne sont pas du tout plébiscitées.

Les domaines d'action plébiscités sont en priorité :

- Les collections permanentes (36%) ;
- La vie quotidienne (30%) ;
- Une compétence « développement durable » requise dans les fiches de poste (20%).

Les expositions sont aussi concernées, mais sur davantage de plans ce qui fragmente les réponses : transport des œuvres, prêts, recyclage, réemploi, rallongement des temps d'exposition, etc.

De manière générale, les réponses s'orientent sur la production d'outils très concrets, de documents types et génériques (« inventer une sorte de grille pour évaluer une exposition », « développer une charte type », « rédaction d'un vademecum quotidien », etc.).